

Compte-rendu conseil d'école N°2

Jeudi 14 MARS 2024

à CHAVANNES

Membres du conseil d'école : Inspectrice de l'Education Nationale : Mme ANSART

Enseignants : Mme CHARRIN, Mme DEMONT, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme JEUNE, Mme MARTIN, Mme SCHWARZ

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. FLORENT (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren), Mme RENARD (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

Bren : M. BONIN, GADROY et LIEBAULT

Chavannes : Mmes KERAVEC et, M. DETROYAT

Marsaz : Mmes CASTELLANI et ROZIER

Excusés : ,

- Inspectrice de l'Education Nationale : Mme ANSART

- enseignantes : Mmes HAMON , LOPEZ-PARODI, THEVENOT-MERINDOL

- représentants des parents : Mme RIAILLE

Secrétaire de séance : Mme SCHWARZ

Axe 4 : Vie scolaire

Enseignantes :

1. Effectifs et prévisions d'effectifs

Actuellement : Bren ⇒ 70 élèves, 1 départ / 1 arrivée

Par niveau CE1 : 10 CE2 : 15 CM1 : 23 CM2 : 22

Chavannes ⇒ 69 élèves, 1 arrivée

Par niveau GS : 24 CP : 35 CE1 : 10

Marsaz ⇒ 46 élèves, 1 arrivée

Par niveau PS : 20 MS : 26

Prévisions pour la rentrée 2023-2024, par niveau .:

PS : ?..... MS : 20 GS : 26

CP : 22 CE1 : 35 CE2 : 24

CM1 : 15 CM2 : 23

Au vu des chiffres présentés, et étant donné que les classes de GS, CP et CE1 doivent compter au maximum 24 élèves, il faut s'attendre à ce que des élèves de CE1 montent à l'école de Bren. L'inscription des PS à Marsaz, devra permettre de déterminer au plus près combien d'élèves seront concernés.

Les inscriptions à l'école de Marsaz auront lieu du 27 mars jusqu'au 19 mai inclus.

2. Règlement intérieur : rectificatif

Dans le chapitre 2.1 sur la fréquentation, paragraphe « Ecole maternelle », une précision doit être apportée

« L'inscription à l'école maternelle est obligatoire depuis septembre 2019. Elle implique donc pour la famille un engagement d'assiduité, souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant, le préparant ainsi à la suite de sa scolarité en élémentaire. Néanmoins, dans le cadre du respect du rythme de l'enfant, une réflexion sur la fréquentation journalière est laissée aux familles : l'élève doit obligatoirement fréquenter l'école tous les matins, mais sa présence les après-midis peut être aménagée en fonction de ses besoins et donc être progressive. En conséquence, à chaque période, le directeur fera remonter cet aménagement du temps scolaire à l'Inspection d'Education Nationale, via un document officiel à remplir par les familles. »

Ajout à la fin du paragraphe : « Cette demande d'aménagement du temps scolaire par les parents pour l'après-midi, ne concerne que les élèves de Petite Section. »

« Etes-vous d'accord pour cet ajout au règlement intérieur ? »

Vote : oui à 100 %

Mairies:

3. Marsaz : communication écoles / mairie

Pour une meilleure gestion, il est demandé de prévenir la mairie de Marsaz en amont de sorties afin de commander au mieux et d'éviter les surplus.

4. Bren : relations personnels communaux / enseignantes

Pour faire suite au 1^{er} conseil d'école : questionnement sur le recrutement et la formation des personnels communaux (cantine, garderie) en lien avec leur posture au contact des enfants.

Les mairies devaient se rapprocher de la MJC Saint Donat pour se renseigner sur la mise en place d'une formation pour le personnel.

Il est proposé une réunion pour échanger sur les pratiques mises en place et améliorer les relations entre les partenaires avec les enseignantes, le personnel communal et les mairies.

→ 3 dates sont proposées : les mercredis 15, 22 ou 29 mai à Marsaz de 9h00 à 11h00

Délégués des parents :

5. Le stationnement aux abords de l'école de Chavannes

Il n'y a pas de lieu de stationnement bien défini aux abords de l'école. Il y a un problème de visibilité, notamment quand le car est présent.

De plus, le cheminement à pied du parking à l'école n'est pas toujours praticable.

Le terrain mitoyen à l'école est un terrain privé, qui ne devrait pas être accessible.

Dans le PLU, il est prescrit que les propriétaires doivent laisser une bande de 4 m pour les piétons.

Si le projet d'urbanisation de cette parcelle se confirme, la liaison piétonne devrait se matérialiser.

En attendant, il est demandé de ne pas se garer sur ce terrain.

Nous observons que certains parents se garent de façon dangereuse aux abords de l'école.

Il serait bien que certains usagers fassent preuve de plus de civisme.

Le terrain en face de l'église appartient à la mairie doit être le lieu de parking des usagers de l'école.

Une réflexion est à mener pour sécuriser au mieux ce trajet, parking / école.

Axe 1 : Amélioration des résultats des élèves

Enseignantes :

1. Résultats des évaluations nationales mi-CP

Les évaluations nationales de milieu d'année au CP ont eu lieu du 15 au 26 janvier pour 35 élèves de CP.

Les compétences sont à nouveau évaluées en français et en mathématiques ; un point d'étape pour apprécier les progrès et définir les ajustements à apporter à l'accompagnement des élèves.

Les points d'attention sont notés dans le tableau : (concernent les compétences moins bien réussies, voire pas du tout pour au moins 10 % des élèves)

- les élèves à besoin : élèves en grande difficulté dans la notion étudiée
- les élèves fragiles : élèves avec une ou des difficultés ponctuelles dans la notion étudiée

		Elèves à besoin		Elèves fragiles	
Maths	- écrire des nombres entiers sous la dictée			5	14,28 %
	- calculer en ligne , addition :	6	17,14 %	6	17,14 %
	- résoudre de problèmes :			12	34,28 %
Français	- manipuler les phonèmes :	1	5,71 %	4	11,42 %
	- comprendre des phrases lues par l'enseignant :			5	14,28 %
	- lire des mots à haute voix :	1	5,71 %	7	20 %
	- lire un texte à haute voix :			11	31 %
	- Comprendre des phrases lues seul :	4	11,42 %	12	34,28 %

Les actions de remédiation et les aides mises en place pour les élèves pour ces thèmes se poursuivent.

2. Nouveau projet d'école

Valable jusqu'en 2028.

Fiches actions validées par l'IEN :

a) phonologie au cycle 1 ⇒ Créer des bases solides concourant à améliorer le niveau des élèves quant à la manipulation des phonèmes et des syllabes.

b) vocabulaire et compréhension ⇒ - Améliorer le langage en enrichissant le bagage lexical à travers des dispositifs communs aux trois écoles, des cycles et de séquences spécifiques propres à chaque classe.
- Améliorer la compréhension de mots et textes entendus de la PS au CM2

c) résolution de problèmes ⇒ - Améliorer la résolution de problèmes et atteindre 75% de réussite aux évaluations.
- harmoniser les pratiques au sein d'un même cycle (cycle1)

d) numération de position ⇒ - Maintenir la compréhension de la numération de position et maintenir une réussite de 75% de réussite aux évaluations repères CP, CE1, CM1 et 6ème.

e) outils communs ⇒ -Améliorer la cohérence des outils et leur utilisation au cours du parcours scolaire de l'élève.
- Améliorer la liaison GS/CP.
- Faciliter la liaison inter-école.
- Rassurer et aider les élèves et leurs familles quant à l'utilisation d'outils déjà connus.

f) liaison école – collège ⇒ - Instaurer un travail d'équipe pour dynamiser la liaison école-collège du point de vue des apprentissages.
- Faire évoluer les élèves dans un cadre scolaire serein et agréable. Se rassurer pour entrer dans un nouvel environnement.

g) parcours citoyen ⇒ - Comprendre et construire la nécessité des règles, lois et de la démocratie pour le vivre ensemble.
- Devenir autonome, moteur et acteur dans son environnement scolaire.
- Avoir des responsabilités dans l'école.
- S'ouvrir sur le monde et aux autres.
- Comprendre le fonctionnement de notre République.
- Devenir autonome dans la résolution de ses problèmes.

Enseignantes :

1. Parcours artistiques et culturels et projet NEFLE (école de Bren)

Enseignantes :

Chavannes :

- Noël : Club des Bleuets invité à l'école, présentation de chants et danse par les élèves et goûter de Noël (sans déchet) fourni par le Club
- Fête du court-métrage du 22 au 26 mars
 - « Ecoles qui chantent » pour la classe de GS qui reçoit une classe de MS/GS de Romans : le 4 juin
 - Visite à la bibliothèque chaque mois

Marsaz :

- Les MS : « Ecoles qui chantent » le 4 juin à l'Ecole de Romans
- Grande Lessive le 21 mars sur le thème « Les bulles »
 - Visite à la bibliothèque chaque mois

Bren :

Projet NEFLE Bren

Suite à l'évaluation école, il est apparu un faible accès à la culture et aux jeux pour les familles.

D'où l'aménagement des locaux ⇒ création d'une ludothèque dans l'espace couloir pour un accès ouvert aux livres, jeux de sociétés, jeux informatiques.

Le but est aussi de redonner le plaisir de la lecture à tous, faire du lien avec les familles.

Projet financé à hauteur de 24 000 €, financé entièrement par l'Etat (achat de livres, de meubles, des différents travaux nécessaires quant à l'aménagement). La mairie finance l'architecte d'intérieur. Le projet passe en commission en avril 2024. Nous attendons la validation de celui-ci par l'Education Nationale.

Si le projet est accepté, les travaux seront réalisés pendant les futurs vacances scolaires.

Le projet a été initié l'an dernier. Date à laquelle il n'y avait pas de montant minimal. A ce jour, les projets sont plafonnés pour des montants de 20 000 € environ.

Ce projet sera utilisé par les élèves de l'école et le périscolaire.

Ce projet ne se substitue pas à la visite régulière à la bibliothèque du village.

2. Parcours citoyen

Mairie de Bren :

- cérémonies du 8 mai et du 15 juin (80^{ème} anniversaire de la libération de la Drôme) ⇒ participation des enfants du RPI ?

La mairie demande si l'école apprendra les chants des Partisans.

L'Association du Patrimoine de l'Herbasse se propose d'aller dans l'école pour évoquer les moments de la libération, de la résistance et du repli des Allemands et de leur impact sur la population.

Une cérémonie pour l'inauguration d'une plaque aura lieu ce 15 juin sur la place de la Mairie.

Les élèves de CP et CE1 de l'école de Chavannes, sur la base du volontariat, seront invités à participer à la cérémonie du 15 juin à Chavannes, en fin de journée.

- visite du chantier « Espace intergénérationnel » ou « Espace ludique » pour les élèves de l'école : cela n'est pas possible pour les élèves. Mais une présentation des plans du projet aux élèves afin de pouvoir faire le lien entre le plan et ce qu'ils voient réellement via le chantier serait plus intéressante.

3. Education à la santé et sport, projet NEFLE (école de Chavannes)

Olympiades : l'équipe enseignante souhaite organiser une rencontre sportive type Olympiades à la place du courseton. Il s'agira de proposer plusieurs ateliers autour de « courir, sauter, lancer » et de promouvoir les valeurs de l'olympisme.

Cette rencontre aura lieu le mardi 14 mai. Cette date sera confirmée par la suite.

Le lieu retenu : Ecole de Bren et l'« Espace intergénérationnel » ou « Espace ludique » actuellement en construction, si la mairie de Bren donne son accord.

M. Debrie donne un accord oral.

D'un point de vue organisationnel :

- il sera fait un appel aux parents et autres adultes pour aider à la gestion collective pendant les ateliers et lors des déplacements d'un atelier à un autre
- il sera demandé au traiteur de fournir un pique-nique aux élèves demi-pensionnaires ce jour-là, qui sera donc livré à l'école de Bren.
- l'équipe enseignante demande aux mairies par le biais de la Cantine / Garderie une aide financière pour la fourniture des médailles et du goûter (faire un courrier).

Bren :

Cycle ski pour les CE1 et CE2 , 6 séances de ski alpins et pour les CM , 3 séances de biathlon.

La météo et le manque de neige ont obligé de décaler les dates initiales pour des dates plus courtes. Cela a demandé une gestion très compliquée pour contacter tous les acteurs. Les enseignantes remercient les parents et la cantine. Exposition a été faite sur le cycle ski.

Période suivante: Projet à finaliser, cycle vélo pour les CM avec sortie sur route pour valider le Savoir Rouler à Vélo ; le but étant d'aller au collège en vélo.

Marsaz :

Projet cirque : 4 séances d'1h30 début décembre ; un programme Arche aggro de qualité.

Les enfants ont beaucoup apprécié.

Spectacle à Mauves avec l'école par la compagnie Dorémi.

Chavannes :

Projet NEFLE Chavannes : (en cours d'écriture) aménagement dans la cour de récréation suite à l'évaluation d'école

L'évaluation d'école a soulevé cette question d'utilisation de l'espace de la cour. Les élèves et les parents ont été questionnés, il en est ressorti que les élèves se sentent bien à l'école de Chavannes. Ils aiment venir, y retrouver leurs pairs et travailler. Seul bémol (en prenant leurs mots), il faudrait plus de jeux dans la cour, des structures (cabanes, toboggan), comme à Marsaz ou à Bren.

Il n'est pas envisagé d'installer des structures mais plutôt de délimiter les espaces par marquage au sol, permettant de faire bouger les élèves dans 3 domaines travaillés en éducation physique (courir, sauter, lancer)

M. le Maire a été informé du projet dans lequel nous entrons et assure de la coopération de la commune.

Le projet est axé sur un aménagement de l'espace pour développer la pratique d'activités physiques ; il s'agira de définir et créer de nouveaux espaces dans la cour pour augmenter la surface disponible, praticable pour le sport et autres activités physiques : espace course, espace saut, espace lancer, et aussi espace jeux calmes. Ces aménagements doivent pouvoir s'utiliser avec ou sans matériel par les classes et sur le temps périscolaire.

Pour la mise en œuvre, le projet se base sur les principes du « design actif » ⇒ aménager l'espace par des marquages au sol qui incitent à l'activité physique (tracés pour sauter, lancer, courir ; parcours ludiques).

Il doit allier facilité d'utilisation (par tous, sans matériel particulier), d'entretien et pérennité.

La rédaction du projet doit être finalisée prochainement avec l'aide du conseiller pédagogique de circonscription pour être ensuite déposé sur une plate-forme dédiée à destination de la direction académique pour validation.

Il sera par la suite présenté aux familles.

Le projet sera financé à hauteur de 8 000 € maximum.

4. Sensibilisation au développement durable et à l'environnement

Bren :

Mairie ⇒ activité jardin à l'école : mise en place d'un potager, 5 bandes ont été recouvertes de terre et de paille mis à disposition ; le matériel de jardin à destination des enfants sera commandée par la mairie.

Projet Rivière financé par Arch'Agglo pour tous avec l'intervention de JM Buzzarello, animateur nature : 3 séances sur l'étude de la faune et la flore et 1 sortie.

Le parc « 1001 cornes » est venu à l'école pour présenter 6 chevreaux. Les élèves ont pu nourrir ces animaux.

Chavannes :

- Les vendredis climatiques de l'OCCE, après un goûter de Noël « zéro déchet », les 2 prochaines actions (avril et juin) auront pour thème la biodiversité.

- dans le cadre des projets avec Arche Agglo, les 3 classes et leurs intervenants auront une sortie sur le terrain à la demi-journée

- GS :le 30 mai à l'étang du Mouchet pour pêcher les petites bêtes de la rivière
- GS/CP : 24 mai : thème « Energie renouvelable » : visite des Eaux de la Veune et pique-nique à l'Etang du Mouchet. Le 7 mai : fabrication d'oyas et plantation d'arbres dans la commune. Une demande d'achat de matériel (pots en terre et arbres) faite à la mairie
- CP CE : sur le thème « le Rhône et ses îles », le 17 mai sortie à Glun et le 11 juin à l'étang du Mouchet

Marsaz :

- Les vendredis climatiques de l'OCCE, les 2 prochaines actions (avril et juin) auront pour thème la biodiversité et tri des déchets
- MS : projet Arch'Agglo : élevage de Blattes de Madagascar
- PS : activité jardin (fleurs)

Remerciements, date du prochain conseil d'école

Les délégués des parents remercient l'école de Bren pour l'organisation du biathlon.

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- tous les parents investis dans la passation des différents agréments pour accompagner les classes (natation, ski)
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour ses actions : marché de Noël, vente des galettes, vente de plats à emporter, le carnaval, vente de chocolats... pour aider au financement des activités scolaires,
- les communes et leurs agents techniques,
- les bénévoles des bibliothèques municipales

Le dernier conseil d'école aura lieu le 20 juin, à 18h à Marsaz.

Tous les points à l'ordre du jour ont été abordés, ce conseil se clôt à 19h30.

Le 14 mars 2024

Lalatiana Guillemois
Directrice de l'école de Chavannes

Fanny Schwarz
Professeur des écoles adjointe

Présidente

Secrétaire